

N°2023/14

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS-----
COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 19/04/2023****Nombre de Conseillers en exercice : 23****Présents ou représentés : 21****Date de la Convocation : 14/04/2023****OBJET : CREATION D'UN POSTE RELEVANT
DU CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS
TERRITORIAUX AU SEIN DES SERVICES
TECHNIQUES**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Chantal PONCHEL – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Aline GUILLY – Valérie BOITEZ

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Christian GACQUIERE – Magalie DEVAUCHELLE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas CAPY

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant le départ en retraite, à compter du 1^{er} janvier 2024, du Responsable des Services Techniques, agent dont l'emploi permanent à temps complet est positionné sur le grade des

Techniciens Territoriaux,

Considérant qu'au regard de la technicité du poste, et dans l'éventualité où le remplacement du responsable des Services Techniques serait assuré par un recrutement extérieur, il s'avère nécessaire d'observer une période dite de tuilage, c'est-à-dire une période de formation qui consiste à faire former la personne nouvellement salariée dans la collectivité par la personne en poste,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre à jour le tableau des effectifs, tel qu'annexé à la présente délibération, en créant un emploi à temps complet au sein des services techniques relevant du cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux, soit un emploi de Technicien ou de Technicien principal de 2^{ème} classe ou de Technicien principal de 1^{ère} classe selon le grade du candidat qui serait retenu à l'issue de la procédure de recrutement.

Monsieur le Maire précise que l'emploi au tableau des effectifs, actuellement occupé par le Responsable des Services Techniques, sera supprimé après le départ à la retraite de l'agent qui l'occupe aujourd'hui et après avis du comité social territorial (ex-comité technique).

Le conseil municipal,

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité (pour, contre, abstention) :**

- **DECIDE** la création, à compter du 01/05/2023, d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux, soit un emploi de Technicien ou de Technicien principal de 2^{ème} classe (2^{ème} grade) ou de Technicien principal de 1^{ère} classe selon le grade du candidat qui serait retenu à l'issue de la procédure de recrutement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à la création de ce poste et au recrutement qui en découle.

Monsieur le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 19/04/2023



Le Maire

Henri DEJONGHE

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS			
Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Temps
Direction DGS	1	Attaché	100%
Services Administratifs			
Référente du Pôle administratif et Officier d'Etat-civil	1	Grade des Adjoints administratifs P ^{aux} de 2 ^{ème} Cl.	100%
Assistante de gestion administrative et adjointe comptabilité	1	Grade des Adjoints administratifs	100%
Gestionnaire Comptabilité-RH	1	Grade des Rédacteurs	100%
Gestionnaire urbanisme-emplois aidés – Adjoint RH	1	Grade des Adjoints administratifs P ^{aux} de 2 ^{ème} Cl.	100%
Services Techniques			
Responsable des Services Techniques	1	Grade des Techniciens	100%
Responsable des Services Techniques (remplacement)	1	Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux	100%
Coordinateur des Espaces Verts	1	Grade des Techniciens Principaux de 1 ^{ère} Cl.	100%
Responsable Événementiel	1	Grade des Techniciens Principaux de 2 ^{ème} Cl.	100%
Peintre-Menuisier Fossoyeur	1	Grade des Adjoints Techniques Principaux de 2 ^{ème} Cl.	100%
Agent polyvalent-Menuisier	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Jardinier-Fossoyeur	1	Grade des Agents de Maîtrise Principaux	100%
Mécanicien-Ferronnier-Plombier	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Conducteur d'engins - Agent polyvalent de l'espace rural	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent polyvalent de l'espace rural	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Maçon-Fossoyeur	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Electricien - Chauffagiste	1	Grade des Agents de Maîtrise	100%
Service Police Municipale			
Gardien de police	1	Grade des Brigadiers chefs Principaux	100%
Gardien de police	1	Grade des Gardiens-Brigadiers de Police Municipale	100%
Gardien de Police	1	Grade des Gardiens-Brigadiers de Police Municipale	100%
Service Animation			
Conseiller Culture	1	Grade des Adjoints d'Animation Principaux de 2 ^{ème} Cl.	100%
Service Entretien-Restauration			
Responsable d'office	1	Grade des Adjoints Techniques P ^{aux} de 2 ^{ème} Cl.	100%
Aide Cuisinier		Grade des Adjoint Technique	80%
Responsable des agents d'entretien	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent de service polyvalent	1	Grade des Adjoints Techniques	100%
Agent de service polyvalent	1	Grade des Adjoints Techniques P ^{aux} de 2 ^{ème} Cl.	80%
Agent de service polyvalent	1	Grade des Adjoints Techniques	80%
ATSEM	1	Grade des Adjoints Techniques	80%
ATSEM	1	Grade des Adjoints Techniques	100%

